

# Compte-rendu de la première marche exploratoire du Conseil de quartier PLU-Bel Air Sud du 7 Décembre 2002

Nous nous sommes retrouvés ce Samedi 7/12/02 ; Place Félix Eboué à l'angle de la Rue Lamblardie dans la froidure...

Étaient présents : Mme Huguette Plat, Mme Violette Attal-Lefi, M. René Bertelus, M. Manuel Errera, M. Sylvain Vigier et M. Cyril Nouveau, Yves Ortega.

Veillez m'excuser si j'ai omis des personnes car je n'ai pas eu la présence d'esprit de noter le nom des présents avant le départ de notre marche, il y a eu, en particulier, une habitante du quartier qui a souhaité s'exprimer sur des points n'ayant pas trait directement à notre marche et dont vous trouverez le témoignage et les questions en points divers en fin de compte-rendu.

Nous avons noté les points suivants concernant le passage protégé de la Rue Lamblardie.



Celui-ci est plutôt bien conçu pour les piétons y compris pour les personnes handicapées (pente assez douce et barres de protection pour éviter le stationnement sauvage sur le passage) mais ce n'est pas le cas pour un certain nombre de points de passage dans la rue elle-même.

Nous décidons de continuer vers la rue de la Gare de Reuilly pour revenir ensuite vers la rue Lamblardie.

La contre-allée face à la tête de taxis de la place Félix Eboué a été réaménagée très correctement et récupérée pour améliorer le passage des piétons.

La tête de taxis elle-même, en période de faible activité des taxis, génère du stationnement sauvage : double file de taxis sur la chaussée.



La contre-allée se prolonge vers la Rue de Reuilly et là, elle sert de parc à stationnement entraînant une mauvaise lisibilité de l'espace piétonnier.



Ainsi le trottoir se trouve face à une emprise d'une terrasse de Café Bar et se trouve être moins praticable pour les piétons que la contre-allée destinée au stationnement des véhicules.

La copropriété qui abrite le magasin ATAC, à l'angle de la rue de Reuilly et de la rue de la Gare de Reuilly présente une façade particulièrement tristounette, que cela soit du côté de la rue de Reuilly ou vers la rue de la Gare de Reuilly.

Nous préconisons un traitement de façade correspondant à l'esprit de l'arrondissement le plus vert de la capitale avec un habillage de verdure par exemple.



Face au magasin ATAC, se trouve l'établissement «le Relais du Pont » Nous préconisons le ravalement et le classement de ce bâtiment qui est un témoignage du Paris ancien dans un alignement de «barres » dans le style des années 70.

Toujours en ce qui concerne les emplacements commerciaux, nous relevons un vrai problème de stationnement pour les personnels d'établissements dont les horaires ne correspondent pas aux horaires d'ouverture des transports en commun. Obligés de prendre leurs véhicules, ils ne trouvent pas de solution économique à leur problème de stationnement et viennent ajouter au problème du stationnement résidentiel dans l'arrondissement.

Ce problème de stationnement est de nouveau remarqué dès notre entrée dans la Rue de la gare de Reuilly.

Non seulement la place de la voiture monopolise l'essentiel de la largeur de la rue : Une allée de circulation, deux allées de stationnement de part et d'autre de la rue mais de plus, la signalétique inhérente aux véhicules et une partie du mobilier urbain empiète sur la faible partie réservée aux piétons (parcmètres, panneaux de signalisation).

Peu de possibilités également pour les éboueurs pour accéder aux poubelles, il faudrait pouvoir créer des plots à intervalles réguliers sur la chaussée en sacrifiant un espace de stationnement.

Ces espaces pourraient permettre un accès facilité aux personnes handicapées, ils permettraient d'avoir un emplacement poubelles réellement accessible pour les éboueurs, facilitant les tournées et fluidifiant la circulation lors des passages des véhicules de la voirie sans que les éboueurs ne se « battent » pour avoir à dégager les poubelles et aussi à enlever tout ce qui concerne le mobilier urbain dédié à la voiture. Le trottoir redeviendrait ainsi un espace vraiment piétonnier.

Dans une rue comme la rue de la Gare de Reuilly, il nous semble que le double stationnement défigure la rue, il ne faudrait avoir dans l'idéal, qu'une seule file de stationnement et des ralentisseurs pour retrouver l'agrément de cette rue.

Il existe également dans cette rue des gabarits d'immeubles différents liés aux POS successifs. Certaines façades privées demanderaient à être « habillées » (mur végétal ? au numéro 15) Le prolongement du N°16, belle façade en briques devrait être prolongé pour donner une nouvelle élégance au mur peint et aveugle voisin.

Au numéro 30, une constatation étonnante : les balcons d'un immeuble récent n'ont pas de collecteur central d'eau et le trop plein d'eau (via de petits conduits d'évacuation) donne directement sur le domaine public, il ne doit pas être très agréable de passer sur ce trottoir par temps de pluie, sauf si l'on aime être arrosé...



Au numéro 38-40, des immeubles privatifs anciens méritent un ravalement, de plus les garages privatifs pris sur les jardins ne sont pas très heureux, on se heurte de nouveau au problème du stationnement résidentiel, ce bâti pourrait-il laisser place à un parking souterrain ?

Quoi qu'il en soit, une destruction de ces parties communes avec un réaménagement en jardins dans le prolongement de l'existant serait nécessaire.

Au numéro 41, et de manière à retrouver une homogénéité architecturale des façades alignées sur rue, un rehaussement de l'immeuble de deux niveaux supplémentaires serait nécessaire.

Les immeubles en briques de part et d'autre de la rue sont à classer et à conserver.

En arrivant au carrefour de la rue de la Gare de Reuilly et de la Rue de Picpus, plusieurs constatations : tout d'abord, beaucoup de murs aveugles, tant face à la Bibliothèque de Picpus (mur antibruit ? ? ?) qu'au niveau de l'arrière de l'Hôpital Rothschild avec des panneaux publicitaires à éliminer.



Les murs devraient être habillés et l'espace existant à l'angle gauche de la Rue de la Gare de Reuilly pourrait abriter un banc.



Le carrefour lui-même est jugé dangereux.

Le Conservatoire Municipal, une Ecole Publique et une Ecole Privée se trouvent à proximité. L'arrêt du Bus N°29 fait face à la Bibliothèque laissant la tentation aux enfants venant des écoles de traverser la Rue de la Gare de Reuilly sans prendre garde aux véhicules.

De plus, en venant de la Gare de Reuilly, les voitures stationnées aux angles obligent les véhicules à s'engager sur le passage protégé pour avoir de la visibilité sur la Rue de Picpus. Ce Carrefour doit être amélioré (pavé et rehaussé ?) et les trottoirs retraités pour bien signaler son caractère dangereux : (macadam de couleur, grès ?) l'arrêt de bus déplacé vers les écoles et le Conservatoire.

Face à la Bibliothèque, il y a un manque évident de parking pour les deux roues.



Au 61 rue de Picpus, le Café qui fait l'angle empiète sur le trottoir et des voitures viennent se garer sur une partie de celui-ci rendant les déplacements pour les poussettes d'enfants difficiles (crèche existante dans le prolongement du Conservatoire Municipal)



Des barres de protection empêchant ce stationnement sauvage devront être implantées à cet endroit.

Nous nous sommes ensuite éloignés du carrefour, engagés dans la rue de Picpus nous avons pris la direction de la Rue Lamblardie.

La rue de Picpus est une vraie Rue de « traverse » pour les véhicules qui vont vite (trop vite au vu du nombre d'enfants qui la fréquentent)

Ce n'est pas une rue plaisante pour les piétons et les habitants, les bancs qui sont installés face à elle ne doivent pas être très utilisés.

Nous préconisons des ralentisseurs pour casser la vitesse des véhicules et rendre la rue moins bruyante.

Les recoins d'immeubles de la rue sont source de tags et de dépôts de déchets en tout genre



Au niveau de la maison de retraite de la Fondation de Rothschild même les accès pompiers, si importants pour la sécurité des personnes, sont utilisés pour le stationnement de véhicules privés.



En face, le Franprix qui s'est installé n'a aucun stationnement prévu pour les livraisons de ces marchandises ni pour la camionnette qui lui sert à livrer ses clients (service apprécié des personnes à mobilité réduite)

On retrouve là un débat qui concerne la plupart des surfaces alimentaires du quartier : lorsqu'un espace destiné aux véhicules de livraison existe, cet espace est systématiquement conquis par des véhicules pour lequel cet espace n'est pas destiné, idem pour toutes les autres sortes de stationnement dévolus aux handicapés, aux véhicules de secours, etc....

Ne serait-il pas possible de concevoir un système qui serait réellement «privatif » pour ces services qui correspondent à des besoins ou des nécessités des habitants d'une ville (bornes

rétractables uniquement accessibles aux personnes ayant réellement le besoin d'un accès privilégié à ces places de stationnement : handicapés, services de sécurité, services de livraison)

À l'angle de la rue de Picpus et de la rue Lamblardie se trouve l'un des accès à la coulée verte, c'est un accès un peu caché et dont un mur sert de pissotière aux déshérités.

On peut s'interroger sur la disparition totale des pissotières publiques et gratuites alors que des personnes vivent à longueur d'année dans les rues de Paris

En face, les murs aveugles des «petites sœurs des Pauvres »

Une des sœurs nous explique qu'elles servent des repas les Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi et que ces jours-là, il faudrait prévoir un nettoyage particulier de ce coin de rue.

Ce témoignage pose la question des SDF qui vivent dans nos rues et sur les structures d'accueil existantes.

Il est en tout cas certain que cet accès à la coulée verte et toute la portion de trottoir alentour devrait être repensé.

Nous arrêtons là notre première marche exploratoire, arrêtés par le froid dans notre première promenade.

Lors de ce parcours, nous avons tous noté la difficulté pour les riverains comme pour les personnes venant travailler dans notre arrondissement de la difficulté de stationner mais aussi la place déjà réservée à la circulation et à l'automobile en général dans la rue et sur quasiment tous les emplacements ou les véhicules ne sont pas admis.

D'une manière générale, cette présence enlaidit les rues visitées et ce alors que les Parisiens ont un faible taux de possession de voitures individuelles.

En conclusion, le groupe a bien fonctionné et nous avons été à l'écoute des remarques des uns et des autres, le froid a cependant «gelé » notre volonté de finir le «triangle » prévu initialement, mais nous avons tous été intéressés par cette redécouverte de nos rues.

Nous devons certainement nous poser la question, Mardi prochain, de l'organisation et du rythme des futures marches pour pouvoir tenir les délais.

Je remercie M. Errera pour ses clichés qui m'ont permis d'aérer un peu ce texte.

P.S : Ces points n'ont pas directement trait à notre marche exploratoire, aussi je vous les livre ici :

Une habitante du quartier a souhaité nous interpellé sur les points suivants :

- Que va devenir l'immeuble insalubre, rue de Picpus (face à la sortie du Monoprix) ?
- - Que peut-on faire du local des scouts, rue Dagorno, qui semble abandonné ?
- -Le Centre de Soins de la rue Lamblardie ne pourrait-il pas avoir une activité plus étendue ?
- -Que va devenir le fond de commerce qui a fermé à l'angle de la rue de la Véga et de l'Avenue Daumesnil ?
- Mme de Labareyre nous a appelé pour déplorer le peu de commerces existants pour les vêtements d'enfants et d'adolescents dans le quartier.